

Secrétariat général du gouvernement

Direction de l'enseignement de la Nouvelle-
Calédonie

Service des affaires administratives, financières
et de la communication

Section des examens et concours

19 Av Maréchal Foch - BP M2 - 98849 Nouméa
Cedex

Tél. : 23.96.40

Mél : marie.benebig@gouv.nc

Cica n°2024-DENC-8953

Affaire suivie par Marie Bénébig

Nouméa, le 09 février 2024

Le directeur de l'enseignement
de la Nouvelle-Calédonie
à

Mesdames et Messieurs les instituteurs et professeurs
des écoles
s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles
maternelles, élémentaires et primaires
s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'enseignement primaire

Objet : candidature aux fonctions de maître d'accueil temporaire pour l'année scolaire 2024.

Réf. : délibération modifiée n° 343 du 30 décembre 2002.

pj : fiche de candidature.

Une nouvelle campagne d'inscription aux fonctions de maîtres d'accueil temporaires est ouverte à compter du 9 février 2024 et jusqu'au vendredi 08 mars 2024 16 h 00, délai de rigueur.

Les instituteurs ou professeurs des écoles réunissant les conditions définies dans la délibération citée en référence, souhaitant s'inscrire sur la liste des maîtres d'accueil temporaires (MAT) pour l'année scolaire 2024, sont invités à compléter dès à présent la fiche ci-jointe et à la transmettre à l'inspection de l'enseignement primaire de leur circonscription dans les meilleurs délais.

Les maîtres d'accueil temporaires sont désignés parmi les personnels enseignants justifiant des conditions suivantes :

- avoir au minimum **deux ans** de services effectifs en qualité d'instituteurs ou de professeurs des écoles titulaires au 31 décembre de l'année précédant le recrutement ;
- justifier d'une inspection datant de **moins de trois ans** ;
- avoir obtenu un avis favorable de l'inspecteur d'autorité pédagogique de la circonscription dont ils relèvent.

Les personnels retenus pourront participer à la formation initiale des stagiaires des instituts (IFMNC et INSPE) ainsi qu'à des actions de formation continue.

Pour les MAT de la province Sud :

Pour la formation initiale, les étudiants de l'IFMNC (DU1, DU2 et DU3 « Enseigner dans le 1^{er} degré ») et de l'INSPE (M1 et M2 du master MEEF mention 1^{er} degré) seront en stage en pratique accompagnée aux dates suivantes :

Niveaux	Périodes	Classes d'accueil
DU2 (IFMNC)	11 au 29 mars 2024	Cycle 2
M2 étudiant (INSPE-UNC)	11 mars au 10 décembre 2024 (en filé 2 jours par semaine / lundi et mardi, avec une période de tuilage du 12 au 16 février (semaine complète) et du 19 février au 05 mars les lundis et mardi)	Tous cycles
M1 (INSPE-UNC)	18 mars au 29 mars 2024	Cycle 1 et 2
DU3 (IFMNC)	15 avril au 31 mai 2024	Tous cycles
M1 (INSPE-UNC)	02 au 17 mai 2024	Cycle 1 et 2
DU1 (IFMNC)	17 au 28 juin 2024 (stage d'observation, coordination entre un temps de présence dans la classe du MAT et de découverte des autres classes et cycles)	Tous cycles
M1 (INSPE-UNC)	17 juin au 02 août 2024 (en filé 2 jours par semaine / jeudi et vendredi)	Cycle 3
DU3/IS3(IFMNC)	15 au 26 juillet 2024	Milieu spécialisé
DU2 (IFMNC)	15 juillet au 02 août 2024	Cycles 2 et 3
DU1 (IFMNC)	09 septembre au 04 octobre 2024	Cycle 1
DU3 (IFMNC)	21 octobre au 06 décembre 2024	Tous cycles

Pour information, vous trouverez ci-dessous, le calendrier relatif au stage en responsabilité dont les classes ont déjà été ciblées concernant les professeurs des écoles stagiaires inscrits en année M2 du master MEEF mention 1^{er} degré (INSPE) et les IS3 de l'IFMNC

Niveaux	Périodes	Classes d'accueil
IS3 (IFMNC)	15 avril au 31 mai 2024	Tous cycles
IS3 (IFMNC)	21 octobre au 06 décembre 2024	Tous cycles
M2 (INSPE-UNC)	11 mars au 10 décembre 2024 (en filé 2 jours par semaine / lundi et mardi, avec une période de tuilage du 12 au 16 février (semaine complète) et du 19 février au 05 mars les lundis et mardi)	Tous cycles

Pour les MAT de la province Nord et des Iles :

Pour la formation initiale, les étudiants de l'IFMNC (DU1, DU2 et DU3 « Enseigner dans le 1^{er} Degré ») et de l'INSPE (M1 du master MEEF mention 1er degré) seront en stage en pratique accompagnée aux dates suivantes :

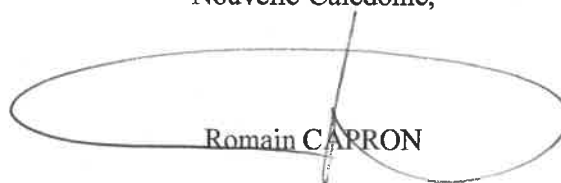
Niveaux	Périodes	Classes d'accueil
DU2 (IFMNC)	11 au 29 mars 2024	Cycles 2 et 3
M1 (INSPE-UNC)	18 mars au 29 mars 2024	Cycles 1 et 2
DU3 (IFMNC)	15 avril au 31 mai 2024	Tous cycles
M1 (INSPE-UNC)	02 au 17 mai 2024	Cycles 1 et 2
DU1 (IFMNC)	17 au 28 juin 2024 (stage d'observation), coordination entre un temps de présence dans la classe du MAT et de découverte des autres classes et cycles)	
DU3/IS3 (IFMNC)	15 au 26 juillet 2024	Milieu spécialisé
DU2 (IFMNC)	15 juillet au 02 août 2024	Cycles 2 et 3
DU1 (IFMNC)	09 septembre au 04 octobre 2024	Cycle 1
DU3 (IFMNC)	21 octobre au 06 décembre 2024	Tous cycles

En parallèle, pour information, les IS3 de l'IFMNC seront en stage en responsabilité selon le calendrier suivant :

Niveaux	Périodes	Classes d'accueil
IS3 (IFMNC)	15 avril au 31 mai 2024	Tous cycles
IS3 (IFMNC)	21 octobre au 06 décembre 2024	Tous cycles

Je vous remercie de votre engagement au service de la formation initiale et continue.

Le directeur de l'enseignement de la
Nouvelle-Calédonie,



Romain CARRON

Copie : IFMNC, INSPE, DERES, DEFIJ, DE PIL.